



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :  
28/06/2018

Dossier complet le :  
05/07/2018

N° d'enregistrement :  
2018-ARA-KKP-1353

### 1. Intitulé du projet

Reprise de la berge rive gauche du Foron à Taninges - Opération au titre du fond de calamités publiques suite à la crue du mois de mai 2015 - CAL n°282

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
Catégorie n°10	rubrique 3120 : Installations, ouvrages, travaux ou activités conduisant à modifier le profil en long ou en travers d'un cours d'eau (modification d'une longueur de moins de 100m) rubrique 3140: Consolidation ou protection des berges, par des techniques autres que végétales vivantes (confortement technique mixte sur 350ml) rubrique 3150: Installations, ouvrages, travaux ou activités, dans le lit mineur d'un cours d'eau, étant de nature à détruire les frayères,

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le SM3A souhaite conforter la berge rive gauche du Foron de Taninges dans la traversée du Bourg en aval du pont rue des Glières. La crue de mai 2015 a engendrée des érosions marquées.

Afin d'assurer la protection des biens et des personnes (bourg de Taninges) situés à l'arrière de cette berge, d'assurer également la pérennité du chemin piéton en crête et la protection des enjeux à l'arrière (bâti, réseaux), il est nécessaire d'entreprendre des travaux de confortement de la berge du Foron.

La solution proposée doit être au maximum intégrée à la configuration du lit et aux ouvrages et usages existants.

L'aménagement proposé ne devra pas aggraver le risque d'inondation.

Le linéaire est d'environ 350 mètres.

## 4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet sont:

- 1) protéger les biens et les populations en confortant la berge rive gauche du Foron
- 2) remédier aux dégâts occasionnés par la crue de Mai 2015 sur la berge (zones d'érosion, d'affouillements)
- 3) conforter la berge en utilisant des techniques de protection mixte (minéral + génie végétal)
- 4) intégrer les ouvrages dans l'environnement et le paysage
- 5) ne pas aggraver le risque inondation en proposant sur un linéaire d'environ 150m de restituer en rive droite une largeur plus importante au Foron

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Au préalable, la berge du Foron sera débroussaillée, et les espèces invasives, principalement la renouée du Japon, seront traitées. En phase travaux, le débit du Foron sera dévié dans son lit vif par la mise en place d'un batardeau afin de travailler en assec. Les travaux de terrassement consisteront ensuite à mettre en oeuvre les sabots en enrochements en pied de berge à l'aide de pelles mécaniques.

Une fois les travaux de terrassement et de mise en oeuvre des enrochements terminés, les lits de plants et plançons seront réalisés au-dessus de la carapace en enrochements.

Les travaux de génie végétal seront réalisés depuis la berge contrairement aux travaux de terrassement.

Les écoulements seront basculés sur l'autre partie du batardeau afin de restituer une largeur de 3 à 5 mètres sur un linéaire d'environ 150m de berge en rive droite afin de ne pas aggraver le risque inondation.

A la fin des travaux de terrassements, les matériaux graveleux du Foron seront remis en oeuvre dans le lit.

Pour protéger la qualité de l'eau, un batardeau sera mis en oeuvre longitudinalement dans le lit du Foron. Les travaux seront réalisés à l'abri de ce batardeau de chantier.

A l'aval de ce batardeau, un bassin de décantation suivi d'un filtre sera réalisé afin de limiter les rejets de matières en suspension dans le Foron.

En haut de berge, le cheminement sera remis en état, des points de pousser de neige seront aménagés, des plantations arbustives seront implantés de manière non continue en sommet de berge.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'exploitation des ouvrages de confortement par le SM3A sera limitée à une surveillance et des travaux d'entretien de la végétation composée par les lits de plants et plançons. Des coupes tous les deux ans des saules mis en oeuvre seront à réaliser.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à autorisation au titre de la loi sur l'eau

Aucune espèce protégée n'a été inventoriée sur le site

Globalement, la zone projet se situe en contexte urbanisé avec une faible présence de végétation naturelle spontanée.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
consolidation de berges/digues par technique mixte enrochements/génie végétal	300mètres linéaires
destruction de frayères (terrassement depuis le lit du Giffre + mise en place batardeau)	<200m <sup>2</sup>
modification du profil en travers en rive droite	100mètres linéaires
Apport de matériaux pour enrochement	5775 m3 environ (correction de l'AE)

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Rive gauche du Foron de Tanninges  
entre l'aval du Pont des Glières et  
en aval du pont ferroviaire à  
Tanninges (74440)

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 6 ° 5 9 ' 0 1 " 79 Lat. 4 6 ° 1 0 ' 5 4 " 57

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)  
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),  
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,  
38° ; 43° a), b) de l'annexe à  
l'article R. 122-2 du code de  
l'environnement :

Point de départ :

Long. 0 6 ° 5 9 ' 0 1 " 79 Lat. 4 6 ° 1 0 ' 5 4 " 57

Point d'arrivée :

Long. 0 6 ° 5 8 ' 8 4 " 43 Lat. 4 6 ° 1 0 ' 3 2 " 61

Communes traversées :

Tanninges

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation  
environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les  
différentes composantes de votre projet et  
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il est identifié des monuments historiques et sites classés à proximité de la zone d'étude : maisons du 15ème siècle et 16ème siècles (n°IYG3MZ et n°IDXW80), Fontaine du 18ème siècle (n°IYG3MZ et n°IDXW80), Eglise Saint-Jean-Baptiste du 19ème siècle (n°IC65Y6), Chapelle de Flérier des 13ème et 14ème siècles (n° 276MHS2), Abbaye de Mélan (ancienne) des 13ème et 16ème siècles. Le projet n'est pas concerné par la rubrique « site classé ».
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRI du Giffre a été approuvé le 28/06/2004.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le secteur d'étude ne se situe pas dans un site Natura 2000. Cependant, il se trouve à 2km du site Natura 2000 le plus proche : Plateau de Loëx (FR8212027 & FR8201707 - Directive habitat et oiseaux).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le confortement en enrochements nécessitera l'apport d'enrochements issus de carrières situées à proximité du chantier.  <b>Apport de matériaux estimé à 5775m<sup>3</sup> (correction de l'AE)</b>
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux à réaliser se situent dans le lit vif du Foron et auront comme conséquence de détruire potentiellement des zones de frayères. Les berges ne présentent pas à l'heure actuelle d'habitats d'intérêt.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, les impacts du projet sont limités au périmètre des travaux.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le chantier sera situé dans le lit du Foron pouvant être soumis à l'aléa "crue". Ce risque est pris en compte dans le projet et dans le marché de travaux qui sera passé entre l'entreprise titulaire et le SM3A
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit l'apport de matériaux extérieurs au chantier- ces matériaux seront acheminés par camion jusqu'au site des travaux, engendrant un charroi de camions
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le travail d'engins mécaniques émet des bruits, cependant conformes à la législation. Les horaires de chantier devront être adaptés pour respecter la réglementation en vigueur sur la commune de Taninges et dans le règlement sanitaire départemental

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le chantier peut-être émetteur de poussières lors des terrassements et de la circulation des engins. Si besoin, les pistes de chantier seront arrosées. Les voiries seront nettoyées de façon journalière pour éviter les poussières. Aucun autre rejet dans l'air n'est concerné par le projet.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le chantier sera réalisé en assec, à l'abri derrière un batardeau. Cependant, des eaux de ruissellement peuvent venir dans l'enceinte du chantier. Ces eaux seront rejetées dans le Foron après traitement (décantation + filtration en arrière du batardeau)
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à proximité de monuments historiques. Au besoin, une validation de l'Architecte des Bâtiments de France pourra s'avérer nécessaire. Une Déclaration Préalable sera déposée au titre du code de l'urbanisme pour travaux aux abords d'un bâtiment historique
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Le projet prévoit la reprise de la berge rive gauche du Foron rendus nécessaires suite aux dégâts occasionnés par le crue de Mai 2015. Le projet prévoit un confortement par technique mixte afin de limiter les impacts d'une protection minérale complète. Les enrochements seront mis en oeuvre uniquement en pied de berge sur un cours d'eau à très forte puissance. Aucune mesure d'évitement ne peut-être mise en oeuvre.

Le projet prévoit par contre un nombre important de mesures de réduction des impacts:

- réalisation d'une pêche électrique de sauvetage préalable aux travaux
- réalisation de protection de berges par génie végétal (lits de plants et plançons) + replantations en haut de talus
- végétalisation des enrochements
- traitement des espèces végétales envahissantes
- travail en assec aux périodes de basses eaux (réalisation d'un batardeau de chantier)
- mise en place de système de décantation/filtration des eaux de chantier
- mise en place de mesures de réduction des poussières (arrosage des voiries si nécessaire)

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La réalisation de génie végétal en lieu et place d'une végétation quasiment absente ou composée d'espèces envahissantes permettra de retrouver une ripisylve plus biogène et développer le corridor écologique constitué par le Foron et ses abords. Les travaux de terrassement permettront de retrouver des pentes de berges compatibles avec le développement d'espèces végétales alors que les talus sont sub-verticaux actuellement.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à ST PIERRE EN FAUCIGNY

le, 21/06/2018

Signature

**Le Président,  
Bruno FOREL**

